



împôts sur le revenu+sdf

Par **desmoute**, le **20/12/2013** à **19:20**

Bonjour,

Voilà,pour des raisons de santé et de budget trop faible pour m'établir dans la région PACA, j'ai décidé de vivre en camping car. Je souhaite utiliser l'adresse de ma famille pour mon courrier et pour mes impôts.

Quelle incidence pour ma sœur qui est au chômage, car je perçois une retraite ?
Sinon, avez vous une solution pour moi ?

Merci de votre réponse.

Par **aguesseau**, le **20/12/2013** à **20:42**

bjr,

il est possible de vous inscrire dans la mairie de votre choix comme le font les gens du voyage.

vous pouvez consulter ce lien qui répond à votre question:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F17317.xhtml>

je pense que c'est mieux que de passer par l'adresse de votre soeur.

cdt